



MRC DE ROUSSILLON

GUIDE PRATIQUE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



An English version is also available at:
roussillon.ca/yourhandyguide

CANDIAC • CHÂTEAUGUAY • DELSON • LA PRAIRIE •
LÉRY • MERCIER • SAINT-CONSTANT • SAINT-ISIDORE •
SAINT-MATHIEU • SAINT-PHILIPPE • SAINTE-CATHERINE

À chacun son rôle!

La gestion des matières résiduelles, une affaire d'équipe !

RÔLES DE VOTRE MRC

- Matières recyclables (bac bleu)
- Matières organiques (bac brun)
- Déchets (bac noir, vert ou gris)
- Collectes spéciales de surplus de carton
- Programmes de subventions
- Autres initiatives de réduction des déchets

RÔLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

- Collectes spéciales (sapin de Noël et branches, par exemple)
- Écocentres et points de dépôt pour certaines matières interdites aux autres collectes

ET VOUS !

Participez à la saine gestion de vos matières résiduelles en appliquant la hiérarchie des **3RV-E** :



Réduire

Réduisez à la source les produits que vous consommez en optant, par exemple, pour des contenants réutilisables ou des couches lavables.



Valoriser

Utilisez le bac brun pour valoriser vos matières organiques, réduire les émissions de gaz à effet de serre et générer du compost.



Réutiliser

Prolongez la vie des objets pour éviter qu'ils deviennent une matière résiduelle, limiter l'achat de nouveaux biens, ou encore, trouvez d'autres usages pour un même objet.



Éliminer

L'élimination (le bac de déchets ou l'écocentre) est la toute dernière option pour se départir d'une matière, lorsque les actions précédentes ne sont pas possibles.



Recycler

Optez pour le bac bleu pour les matières recyclables qui sont destinées à cette collecte de récupération. Pour les autres matières non admissibles, consultez roussillon.ca/repertoire.

Prenez-en soin!

POSITIONNEZ VOS BACS DE LA BONNE FAÇON

- 1 Sortir votre bac avant 7 h le matin de la collecte
- 2 Placer votre bac dans votre stationnement près de la rue (le trottoir, la rue et la piste cyclable doivent être libres d'accès)
- 3 Conserver un dégagement de 60 cm (2 pi) autour du bac pour permettre à la pince du camion de le saisir
- 4 Orienter les roues et la poignée vers votre domicile
- 5 Fermer le couvercle et ne mettre aucun objet sur le bac
- 6 Seuls les bacs conformes sont admissibles



Sortez-les!

FRÉQUENCE DES COLLECTES

Pour les immeubles non desservis par conteneur.



BAC BRUN

Matières organiques (surplus dans des sacs de papier)

Été : avril à novembre

■ Chaque semaine

Hiver : décembre à mars

■ Aux 2 semaines



BAC BLEU

Matières recyclables

■ Chaque semaine



BAC NOIR

Déchets et volumineux

■ Aux 2 semaines
toute l'année

Info-collectes

Communiquez avec
notre équipe pour toute
question sur les collectes
et problématique avec
vos bacs.

☎ 514 928-5227

🌐 ROUSSILLON.CA/INFCOLLECTES

✉ infocollectes@mrcroussillon.qc.ca

Calendrier des collectes par municipalités

■ BAC BLEU

■ BAC BRUN

■ BAC DE DÉCHETS

Candiac

■ Mardi

■ Jeudi

■ Lundi

Châteauguay Est

■ Lundi

■ Mercredi

■ Jeudi

Châteauguay Nord-Ouest

■ Lundi

■ Mercredi

■ Vendredi

Delson

■ Mardi

■ Vendredi

■ Lundi

La Prairie

■ Jeudi

■ Lundi

■ Mardi

Léry

■ Vendredi

■ Lundi

■ Mercredi

Mercier

■ Mardi

■ Vendredi

■ Jeudi

Saint-Constant

■ Vendredi

■ Mardi

■ Mercredi

Saint-Isidore

■ Mercredi

■ Lundi

■ Vendredi

Saint-Mathieu

■ Vendredi

■ Jeudi

■ Lundi

Saint-Philippe

■ Vendredi

■ Mardi

■ Lundi

Sainte-Catherine

■ Jeudi

■ Vendredi

■ Mardi

RÉPERTOIRE DES RÉCUPÉRATEURS



Si vos volumineux sont encore en bon état ou si vous souhaitez jeter des matières interdites aux collectes, consultez le ROUSSILLON.CA/RECUPERATEURS pour connaître les lieux de dépôt.

Visitez le ROUSSILLON.CA/GMR pour en savoir plus sur les matières résiduelles.



MATIÈRES ACCEPTÉES DANS VOTRE BAC BLEU

Si vous répondez oui à l'une des trois questions suivantes, vous pouvez déposer l'objet dans le bac bleu.

- 1 Est-ce en papier, en carton, en plastique, en verre ou en métal ?
- 2 Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?
- 3 Est-ce suffisamment petit pour entrer dans le bac bleu ?

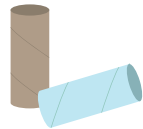
PAPIER ET CARTON



Journaux, circulaires, enveloppes, factures



Boîtes et cartons



Rouleaux de carton

Aussi acceptés : boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus à pignon.

PLASTIQUE



Sacs de plastique et emballages



Bouteilles, bouchons et couvercles



Contenants de plastique

Doivent être identifiés avec les symboles suivants :



Visitez le ROUSSILLON.CA/BACBLEU pour en savoir davantage sur le bac bleu et les collectes spéciales de surplus de carton.

Des surplus de carton ?

Profitez des collectes spéciales en janvier et en juillet pour déposer vos surplus de carton et les cartons trop volumineux qui ne peuvent être déposés à même votre bac bleu.



VERRE



Bouteilles non consignées, peu importe la couleur



Contenants alimentaires, peu importe la couleur

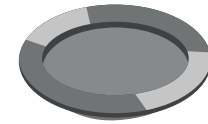
MÉTAL



Boîtes de conserve



Canettes non consignées



Assiettes, contenants et papier d'aluminium (même souillés)

Les canettes et contenants d'aluminium qui portent la mention « Consignée Québec » doivent être retournés chez le détaillant.

QUELQUES CONSEILS POUR MIEUX RÉCUPÉRER

- 1 Rincer légèrement les contenants avant de les déposer dans le bac bleu
- 2 Retirer les circulaires du sac de plastique
- 3 Regrouper les sacs de plastique dans un seul sac
- 4 Laisser les étiquettes sur les contenants
- 5 Placer les contenants de collecte appropriés aux endroits stratégiques de la maison (par exemple la salle de bain) pour faciliter le tri à la source



MATIÈRES ACCEPTÉES DANS VOTRE BAC BRUN

Si vous répondez oui à l'une des trois questions suivantes, vous pouvez déposer la matière dans le bac brun.

- 1 Est-ce un résidu alimentaire ?
- 2 Est-ce un résidu de jardinage ?
- 3 Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments ayant servi à emballer de la nourriture ?

DANS LA CUISINE



Restes de repas



Aliments périmés (sans emballage)



Café moulu, filtres à café et sachets de thé



Aliments frits, huiles et graisses alimentaires

Aussi acceptés : fruits et légumes, œufs et coquilles, produits céréaliers, de boulangerie et de pâtisserie, produits laitiers et fromages, viandes et os, fruits de mer et poissons.

À L'EXTÉRIEUR



Feuilles



Résidu de jardin et mauvaises herbes



Plantes et fleurs

Aussi acceptés : bran de scie, copeaux, retailles de haie.

Visitez le ROUSSILLON.CA/BACBRUN pour en savoir davantage sur le bac brun et les trucs et astuces.

Les surplus de résidus verts

Vous pouvez mettre vos surplus de résidus verts dans des sacs de papier et les déposer à côté de votre bac brun le jour de la collecte.

Merci de respecter le dégagement nécessaire de 60 centimètres (2 pieds) entre le bac et les sacs.



AUTRES MATIÈRES



Papiers mouchoirs, essuie-tout et serviettes de table en papier



Papiers et cartons souillés par des résidus alimentaires



Excréments et litière d'animaux (sans sac de plastique)



Papier de restauration rapide

Aussi acceptés : papier parchemin, moules à muffin, nourriture pour animaux, cheveux et poils d'animaux.

CONTINUEZ VOS BONNES PRATIQUES !

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Vous pouvez continuer à faire du compostage domestique, tout en utilisant votre bac brun pour les matières qui sont moins facilement compostables.

HERBICYCLAGE

Optez pour l'herbicyclage et le feuillicyclage en laissant les rognures de gazon et les feuilles mortes déchiquetées directement au sol.

Les avantages sont nombreux :

- 1 Améliore la qualité de votre pelouse
- 2 Améliore la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies
- 3 Fournit un engrais naturel et des nutriments à la pelouse
- 4 Réduit la consommation d'eau, de pesticides et de sacs à ordures
- 5 Réduit le temps d'entretien de la pelouse
- 6 Réduit la quantité de déchets envoyées au site d'enfouissement



TRUCS ET ASTUCES POUR VOTRE BAC BRUN

POUR GARDER VOS BACS PROPRES

- 1 Entreposer votre bac brun à l'ombre, si possible.
- 2 Déposer du papier journal ou du carton dans le fond de votre bac pour absorber les liquides.
- 3 Participer le plus fréquemment possible aux collectes.
- 4 Rincer régulièrement vos bacs avec un peu d'eau et récupérez cette eau de nettoyage pour arroser votre jardin. Elle est riche en minéraux!
- 5 Laisser les restes de viande et autres matières odorantes au congélateur jusqu'au jour de la collecte.

POUR ÉLOIGNER LES ANIMAUX ET LES INSECTES

- 1 Emballer les résidus alimentaires dans du papier journal ou dans un sac en papier.
- 2 Appliquer un peu d'onguent contre la toux sur le couvercle et autour des trous d'aération du bac pour éloigner les petits animaux.
- 3 Saupoudrer du sel, du vinaigre ou du bicarbonate de soude si vous apercevez des insectes.

ATTENTION !

Plastiques interdits

Tous les plastiques sont interdits dans le bac brun, même ceux qui sont compostables ou biodégradables.

Poids de votre bac

Les matières organiques sont très denses. Il est donc important que votre bac ne soit pas trop lourd afin de faciliter les opérations de collectes et éviter de briser votre bac.

Visitez le ROUSSILLON.CA/BACBRUN pour en savoir davantage sur le bac brun et les trucs et astuces.



MATIÈRES REFUSÉES DANS VOTRE BAC BRUN



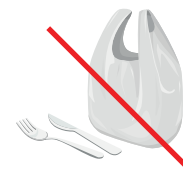
Branches
(diamètre supérieur à
1 cm et plus de 60 cm
de longueur)



Terre, roches, cailloux
et pierres



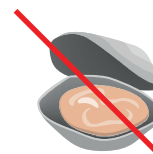
Sapins de Noël



Plastiques et
polystyrènes



Vaisselle et contenants
compostables



Coquilles d'huître
et de moule



Matières recyclables
non souillées



Couches et lingettes
pour bébé



Tampons et serviettes
hygiéniques



Mégots et cendres
de cigarette



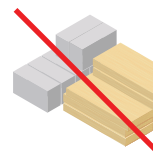
Poussière, sacs
d'aspirateur et charpie
de sècheuse



Résidus domestiques
dangereux



Médicaments



Matériaux de
construction

Visitez le
ROUSSILLON.CA/BACBRUN
pour plus de détails

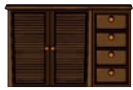
MATIÈRES ACCEPTÉES DANS VOTRE BAC DE DÉCHETS

QUOI FAIRE AVEC LES VOLUMINEUX ?

Les volumineux sont des meubles ou objets plus gros que le bac et qui ne peuvent être compressés ou démontés.



Sofas



Meubles



Matelas et sommiers



Électroménagers
(à l'exclusion des
appareils de réfrigération
et de climatisation)

Les volumineux peuvent être déposés à côté du bac de déchets aux conditions suivantes :

- 1 **Respecter un dégagement de 60 centimètres (2 pieds) autour du bac**
- 2 **Être facilement accessibles en bordure de rue**
- 3 **Se trouver sur votre propriété**
- 4 **Être libres de clous et de vis afin de rendre leur manipulation sécuritaire pour l'éboueur**

Les volumineux seront ramassés le même jour que la collecte des déchets. Prenez note qu'il est possible que ces volumineux soient ramassés plus tôt ou plus tard que votre bac.

MATIÈRES VISÉES PAR UNE COLLECTE MUNICIPALE



Carton et matières recyclables



Branches



Sapins



Matières organiques

Consultez le ROUSSILLON.CA/BACDECHETS pour en savoir davantage sur les critères de conformité.

MATIÈRES REFUSÉES DANS VOTRE BAC DE DÉCHETS

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Il est interdit de jeter des produits représentant un danger pour la santé et l'environnement ainsi que leur contenant. Surveillez les symboles !



Solvants : diluant à peinture, kérosène, décapant, etc.

Acides : algicides, poli à argent, etc.

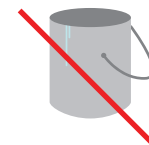
Bases : nettoyeur à tapis, débouche tuyaux, nettoyeur à cuir, etc.

Pesticides : insecticides et herbicides

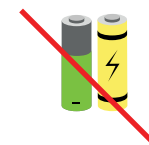
Armes et munitions

Autres matières toxiques et radioactives

PRODUITS VISÉS PAR UN PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION



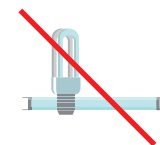
Peintures



Piles



Produits électroniques



Lampes au mercure



Huile et leurs contenants

AUTRES MATIÈRES INTERDITES



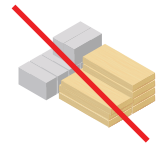
Appareils réfrigérants



Pneus



Pièces automobiles

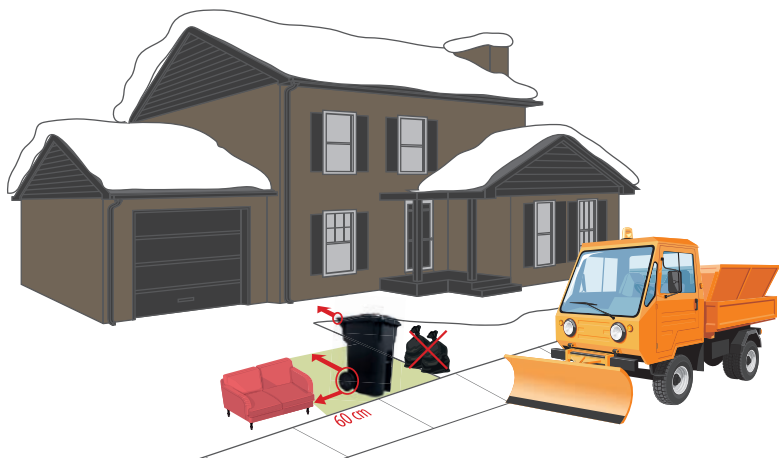


Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

Aussi refusés : produits biomédicaux (seringues, médicaments, etc.), animaux morts, climatiseurs et congélateurs.

BIEN POSITIONNER VOS BACS L'HIVER

La rue, les pistes cyclables et la voie publique doivent être libres d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement.



Bac roulant conforme

Vous devez vous procurer, pour la collecte de déchets, un bac roulant conforme **auprès du détaillant de votre choix**. Ni la municipalité ni la MRC de Roussillon ne fournit de bacs pour la collecte de déchets.

Un bac conforme obligatoire

Bac roulant avec prise européenne (avec bandes-supports à l'avant)

Couleurs acceptées :



noir



gris



vert

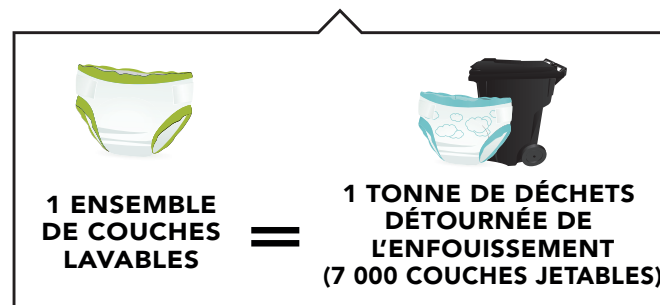
Autres recommandations

- 1 360 L ou 240 L, roues de 20 cm minimum
- 2 Résistance thermique de -40 °C à 40 °C, protection contre les rayons UV
- 3 Garantie minimum de 5 ans
- 4 Assurez-vous que le détaillant dispose de pièces de rechange



PROGRAMME DE SUBVENTION

La MRC offre une subvention pouvant aller jusqu'à 150 \$ pour l'achat de couches lavables.



Pour connaître les conditions et critères d'admissibilités, pour faire une demande de subvention ou pour connaître nos autres programmes d'aide financière, visitez le ROUSSILLON.CA/SUBVENTIONGMR

COURTOISIE

Les équipes de collecte travaillent pour vous !

La MRC de Roussillon tient à souligner l'importance du respect envers les éboueurs et le personnel affecté au secteur de la gestion des matières résiduelles.

Chaque année, l'impatience de certains automobilistes cause des incidents qui mettent en danger des membres des équipes de collecte, des citoyens et des usagers de la route.



Conservez une distance sécuritaire

Si vous devez effectuer un dépassement, procédez lorsque le véhicule de la collecte est immobilisé.

Info-collectes

Communiquez avec notre équipe pour toute question sur les collectes et problématique avec vos bacs.

☎ 514 928-5227

🌐 ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES

✉ infocollectes@mrcroussillon.qc.ca

Vous déménagez ?

Laissez vos bacs bleu et brun sur place ! Ils sont la propriété de la municipalité et doivent demeurer à l'adresse où ils ont été livrés.



MRC DE ROUSSILLON

ROUSSILLON.CA/GMR

